

FÉV. / MARS 2017

Pont-l'Abbé Infos



PONT-L'ABBÉ
Pont-'n-Abad

www.ville-pontlabbe.fr



EXPOSITION

ÉDOUARD DOIGNEAU
et les modes enfantines bigoudènes



STÉPHANE LE DOARÉ
MAIRE

Chers administrés,
Depuis le dernier bulletin municipal, nous avons présenté et adopté le plan pluriannuel d'investissements qui sera notre feuille de route jusqu'en 2020. J'en avais pris l'engagement et c'est chose faite. À ce titre le budget d'investissement 2017 a été voté à la majorité. Déjà les premiers éléments qui s'y trouvent prennent place, car le permis de construire de la médiathèque et des 14 logements associés vient d'être déposé, un projet structurant et vitalisant pour notre cœur de ville. Nous venons également de retenir l'équipe d'architectes qui sera en charge de la rénovation des halles, avec des travaux qui seront réalisés de janvier à avril 2018, dans le dialogue avec les commerçants qui s'y trouvent et

*Tud Pont-'n-Abad,
Abaoe ar c'hannadig-kêr diwezhañ hon eus kinniget ha degemeret ar steuñv postañ liesvloaziek a vo hor steuñv labour betek 2020.
Prometet em boa an dra-se ha graet eo.
Hag evit-se eo bet votet budjed postañ 2017 gant ar muianiver eus ar guzulierien-kêr.
War ar stern emañ an elfennoù kentañ a zo ennañ dija, rak emaoamp o paouez goulnen aotre sevel ar vediaoueg hag ar 14 lojeiz nes, ur raktres frammus hag a zegaso buhez d'hor c'hreiz-kêr.
Emaomp ivez o paouez dibab ar skipailh savourien a vo karget da reneveziañ ar c'hoc'hui, gant labourioù hag a vo kaset da benn adalek miz Genver betek miz Ebrel 2018, goude kendivizoù gant ar genwezherien a zalc'h stalioù eno hag a*

qui sont les locataires de la ville. En parallèle, le dossier du casernement de gendarmerie avance à bon pas, et le choix du site de la rue Guy Le Garrec et de la rue du Séquer est en cours d'agrément auprès des instances supérieures de la gendarmerie. Dans le même temps, nous travaillons avec le maître d'œuvre retenu pour le projet d'aménagement du centre-ville, avec une première phase de travaux au 4^{ème} trimestre pour les rues du château, du Général de Gaulle, Jean-Jacques Rousseau, des Carmes, avant une autre au premier trimestre 2018 pour la place Gambetta. Nous travaillons également sur le schéma d'aménagement du quartier de la gare, site que nous avons visité et présenté au Préfet lors de sa récente venue.

*feurm anezho d'an ti-kêr.
E-keit-se emañ teuliad kazarn an archerien o vont war-raok a gammedoù bras, hag emaoamp o c'hortoz ma vo asantet al lec'h a zo er straed Guy ar Gareg hag e straed ar Seker gant ensavadurioù uhel an archeriezh.
E-keit-se e labouromp gant mestr al labourioù, an hini a zo bet dibabet evit kas da benn raktres terkañ ar c'hreiz-kêr. Ur prantad kentañ a labourioù a vo er 4e trimiziad evit straed ar C'hastell, straed ar Jeneral de Gaulle, ar straed Jean-Jacques Rousseau, straed Karmez, a-raok ur prantad all e-pad trimiziad kentañ 2018 evit ar blasenn Gambetta.
Labourat a reomp ivez war ar brastres evit terkañ karter ar gar, ul lec'h hon eus gweladennet ha kinniget d'ar Prefed pa oa deuet nevez zo.*

Côté animations, la Ville ne sera pas en reste avec outre les événements traditionnels, le retour d'une course cycliste en centre-ville le 26 mai prochain et une corrida pédestre le 15 juillet. Je vous invite à découvrir au musée bigouden la magnifique exposition que nous vous avons concoctée sur l'œuvre d'Edouard Doigneau, avec le retour de sa toile majeure, « la ronde des petites bigoudènes » pour laquelle il a reçu la médaille d'or en 1906. Cette œuvre que nous avons fait restaurer n'a pas été exposée depuis 1920. Elle est magnifique, magique, à découvrir absolument, sans modération. Nous voulons une ville active, attractive et dynamique et nous nous y employons sans ménagement pour ce faire. Bien cordialement.

*Hor c'humun n'eo ket seizhdaleet evit a sell ouzh buheziañ kêr, gant an abadennoù boas, distro ar redadeg war varc'h-houarn e kreiz-kêr d'ar 26 a viz Mae hag ur redadeg war droad d'ar 15 a viz Gouere.
Pediñ a ran ac'hanoc'h da zont da virdi ar Vro Vigoudenn da welet an diskouezadeg kaer-tre hon eus savet diwar-benn oberenn Edouard Doigneau, gant distro e livadur penañ, « dañs-tro ar Bigoudenned bihan » ; ar vedalenn aour a oa bet roet dezhañ evit se e 1906.
An oberenn-se hon eus renevezet ne oa ket bet diskouezet abaoe 1920, kaer-tre eo, ur bam, ha retholl eo gwelet anezhi.
C'hoant hon eus da vevañ en ur gêr oberiant, dedennus ha leun a startijenn ha labourat a reomp dizamant evit an dra-se.
A greiz kalon.*

Un nouveau minibus pour le C.C.A.S.

Le centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) a investi dans un nouveau minibus, plus adapté aux résidents. En effet, avant l'arrivée de ce véhicule, il fallait emprunter celui de Ti Pors Moro, qui permettait de proposer des sorties aux résidents en fauteuil. Aujourd'hui, il n'y a plus de res-

fonds parlementaires par Mme Le Loch, 18.000 € par la Fondation de France, 5 000 € par le Conseil Départemental). « Au nom des résidents, un grand merci. Au nom des personnels aussi, car cela permet de développer les projets d'animation et les sorties. »



triction, tous ceux qui le souhaitent peuvent participer aux sorties. L'accès par la rampe est facilitant pour les résidents, qui avaient de plus en plus de mal à accéder à l'ancien véhicule. Deux fauteuils peuvent y être installés et les manipulations sont aisées pour les personnels. Lors de l'inauguration, en janvier dernier, le Président du CCAS, Stéphane Le Doaré, a remercié les partenaires qui ont rendu possible cet achat (10.000 € de

Depuis son arrivée, plus de 20 sorties ont été réalisées : sorties lors de la semaine bleue ; sorties pour se rendre au cinéma à Penmarc'h, pour aller voir les illuminations de Noël à Quimper ou encore participer au bal animé par Klaxon rouge à Loctudy. Le véhicule a également permis d'accompagner une résidente en fauteuil à des obsèques. Un très bel équipement qui ouvre encore plus la résidence sur l'extérieur.

À SAVOIR

REGISTRE COMMUNAL DE RECENSEMENT DES PERSONNES FRAGILES

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, vous pouvez vous inscrire sur le registre communal de recensement des personnes fragiles. Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule par exemple. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le C.C.A.S. au 02.98.82.43.50. Des dépliants d'information sur les conduites à tenir sont aussi à votre disposition à la Mairie et au C.C.A.S.



01 / 03 TEMPS FORT

Le 1^{er} mars, le Préfet du Finistère, Pascal Lelarge, a effectué une visite de la ville et pris connaissance des projets portés par la Municipalité dont les nouvelles salles aménagées dans le bâtiment du Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) à l'école Jules Ferry, l'aménagement du parvis de l'église, le château, l'annexe rénovée, et les projets d'aménagement à la gare (centre de secours, cinéma, services techniques) ... Il a, à cette occasion, rappelé que « Pont-l'Abbé est une commune importante du département » et « une ville qui apporte une autre dimension sociale ».



MAGAZINE MUNICIPAL ÉDITÉ PAR LA VILLE DE PONT-L'ABBÉ
Square de l'Europe / CS 50081 / 29129 Pont-l'Abbé cedex
Tél. : 02.98.66.09.09 / Fax. : 02.98.66.09.00

www.ville-pontlabbe.fr
RESPONSABLE DE LA PUBLICATION Stéphane Le Doaré
RÉDACTEUR EN CHEF Mireille Morvezen
CONCEPTION-RÉALISATION Nathalie Mavic
TIRAGE 5000 exemplaires
PHOTO COUVERTURE Édouard Doigneau
Imprimé sur papier écologique par APF 3i Concept - Imprim'Vert
Dépôt légal : ISSN 1277 7900

3 / 7
VIE LOCALE

8 / 11
JEUNESSE
ÉDUCATION

12 / 18
URBANISME
TRAVAUX

19 / 25
CULTURE
LOISIRS

26
COMMERCES
ENTREPRISES

27
TRIBUNES

Regrouper les services pour le bien-être du public

Depuis la mi-février, la Ville a ouvert, dans son annexe située face au château, sa direction des services à la population et de la communication. Objectifs : mettre en accessibilité les services accueillant du public, améliorer la qualité de l'accueil des usagers et les conditions de travail du personnel.



© Nathalie Mavic

L'accueil général de la mairie, l'état-civil, les titres électroniques sécurisés (passeports et Cartes Nationales d'Identité), les élections, mais aussi la police municipale, la vie associative et la communication (neuf agents territoriaux au total) auparavant installés sur des sites différents, sont désormais sous le même toit.

DES LOCAUX FONCTIONNELS ET ACCUEILLANTS

Construit à la fin des années 70, le bâtiment nécessitait des travaux de réhabilitation. La rénovation a été l'occasion de repenser la fonctionnalité des locaux afin de les rendre plus confortables et conviviaux, à la fois pour les agents et pour le public. Au guichet d'accueil, un agent est là pour aider et orienter les visiteurs. La banque d'accueil est divisée en 2 parties, une partie en hauteur et une partie

adaptée aux personnes à mobilité réduite. L'ancien patio a été recouvert d'une verrière et accueille désormais une salle d'attente confortable et lumineuse. Une mise aux normes des infrastructures informatiques et de la téléphonie a été réalisée. Le bâtiment bénéficie aujourd'hui de la fibre optique, qui permet aux services municipaux de travailler en réseau. Le standard automatisé prend en charge les appels dès la première sonnerie et indique aux usagers que leur demande a bien été prise en compte. Le choix de la musique d'attente met à l'honneur un groupe local, le Bagad Cap Caval, champion de Bretagne des Bagadoù.

UNE DÉCORATION À LA FOIS MODERNE ET TRADITIONNELLE

Le studio d'architecture intérieure LR Studio a accompagné la Ville, notamment pour le choix

« Nous avons repensé la fonctionnalité des locaux et pris en compte les besoins de confidentialité ».

Stéphane Le Doaré, Maire

DIRECTION DES SERVICES À LA POPULATION ET DE LA COMMUNICATION

Square de l'Europe
CS 50081
29129 Pont-l'Abbé cedex
Tél. : 02.98.66.09.09
accueil@ville-pontlabbe.fr
www.ville-pontlabbe.fr

Les bureaux sont ouverts

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00.

Une permanence à l'état-civil est ouverte le samedi de 9h00 à 12h00 et à la police municipale de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

des couleurs et des revêtements muraux ; et la Mécanographie Bigoudène a équipé les bureaux. Une partie de la décoration est contemporaine, à l'image de la salle d'attente. Une autre partie rend hommage à la tradition bigoudène avec des reproductions de plastrons qui font écho au Musée bigouden situé dans le château.

UN POSTE POUR LES ASSOCIATIONS



Un poste de coordinateur de la vie associative a également été créé. David Le Pors est ainsi l'unique interlocuteur pour toutes les demandes relatives aux associations (demande de salle, de matériel pour les manifestations, de subventions, ...). Il est

également chargé des cérémonies et manifestations organisées par la Ville, en collaboration avec Nathalie Mavic, directrice des services à la population et de la communication.

Nouvelle procédure pour les cartes d'identité et les passeports

En Bretagne, depuis le 1er décembre 2016, la carte d'identité est devenue biométrique, comme le passeport. Il faut désormais se rendre dans une mairie équipée du dispositif pour « Titres électroniques sécurisés » afin de constituer le dossier, scanner les empreintes du demandeur, les numériser et les enregistrer. La carte d'identité biométrique comporte deux puces. L'une contient l'empreinte de l'index et les données personnelles d'identification du détenteur de la carte, l'autre doit permettre de signer électroniquement des documents, pour des démarches administratives en ligne. Le passage au biométrique a pour objectif de sécuriser la carte d'identité, qui sera plus difficile à falsifier. Il s'agit ainsi de lutter contre les usurpations d'identité.

EN PRATIQUE

Les demandes de carte nationale d'identité et de passeport peuvent être effectuées dans toutes les mairies de Bretagne équipées de stations biométriques.

1 Pour déposer votre dossier de demande de carte nationale d'identité ou de passeport biométrique à Pont-l'Abbé, vous devez prendre rendez-vous en appelant au 02.98.66.09.09.

Afin de compléter le formulaire en mairie, vous devez impérativement connaître tous les noms et prénoms ainsi que les dates et lieux de naissance de vos père et mère.

2 Le jour du rendez-vous, vous devez vous présenter avec toutes les pièces justificatives nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée...

Pour les mineurs dont les parents sont séparés ou divorcés, notez que vous devrez en outre fournir le jugement précisant les modalités d'exercice de l'autorité parentale et le lieu de résidence de l'enfant.

3 Le dossier est transmis en Préfecture pour validation.

4 Dès réception du message de la Préfecture indiquant l'expédition du titre, vous prenez à nouveau rendez-vous pour venir chercher votre carte d'identité ou votre passeport.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Consulter la liste des pièces sur le site www.service-public.fr.

CARTE GRATUITE, SAUF EN CAS DE PERTE OU DE VOL

La carte d'identité reste gratuite, sauf en cas de perte ou de vol. Le renouvellement est alors facturé 25 euros (en timbres fiscaux).

PRÉ-DEMANDE SUR INTERNET

Afin de faciliter les démarches pour le demandeur, une pré-demande peut être faite en ligne, sur le site <https://ants.gouv.fr/>. Ce service est mis en place afin de limiter le temps passé en mairie.

LISTE DES MAIRIES ÉQUIPÉES DU DISPOSITIF

Arrondissement de Quimper : Audierne, Concarneau, Douarnenez, Fouesnant, Plonéour-Lanvern, Pont-l'Abbé, Quimper (Mairie Centre, Annexe Ergué-Armel, Annexe Penhars), Quimperlé, Scaër.



© AcuaO - Fotolia

Élections présidentielle et législatives

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour (s'il est nécessaire d'y procéder) le dimanche 7 mai 2017. Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.



© kotoyamagami - Fotolia

Le scrutin sera ouvert à 8h00 et clos à 18h00 (19h00 pour les élections présidentielles).

Pour pouvoir voter en 2017, il faut être inscrit sur les listes électorales, la date limite d'inscription étant fixée en principe au 31 décembre 2016. Il existe néanmoins un certain nombre de cas particuliers permettant de vous inscrire après cette date et de voter en 2017 (informations disponibles sur le site service-public.fr).

Pour voter, il faut vous présenter

au bureau de vote indiqué sur la carte électorale muni de votre carte et d'une pièce d'identité.

Vacances, obligations professionnelles, formation, problème de santé... Si vous êtes absent de votre domicile au moment des élections, vous pouvez voter par procuration.

COMMENT VOTER PAR PROCURATION ?

Vous devez remplir une demande (soit le formulaire cartonné, soit depuis votre ordinateur

Dates des élections

Présidentielle
23 avril
et 7 mai

Législatives
11 et 18 juin

en utilisant le formulaire Cerfa n°14952*01).

Pour valider votre demande de procuration, il faut se présenter à la brigade de gendarmerie de Pont-l'Abbé muni d'un justificatif d'identité. Le jour du scrutin, votre mandataire se rend à votre bureau de vote muni de sa pièce d'identité et de sa carte d'électeur et procède aux opérations de vote habituelles.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.service-public.fr

« Destination Pays Bigouden Sud »

Après un long travail mené avec la participation active de l'ensemble des professionnels du tourisme du territoire, la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud a élaboré et adopté en juin 2016 son schéma de développement touristique.



© CCPBS

Le 1er janvier 2017, suite à la prise de compétence tourisme, un office de tourisme communautaire a été créé. Statutairement, l'office a pris la forme d'une SPL (Société Publique Locale), dénommée « Destination Pays Bigouden Sud ».

Son territoire de compétence couvre les 12 communes de l'intercommunalité : Combrit Sainte-Marine, Ile-Tudy, Le Guilvinec, Loctudy, Penmarc'h, Plobannalec-Lesconil, Plomeur, Pont-l'Abbé, St-Jean Trolimon, Tréfiagat-Léchiagat, Tréguennec, Tréméoc.

Sa gouvernance est composée d'un conseil d'administration présidé par Raynald Tanter et d'un conseil consultatif, comprenant des élus mais aussi des socioprofessionnels du tourisme. Son siège administratif est situé à la Communauté de

Communes du Pays Bigouden Sud à Pont-l'Abbé.

UN OUTIL OPÉRATIONNEL AU SERVICE DES ACTEURS LOCAUX DU TOURISME

Une nouvelle organisation a été mise en place. 15 personnes travaillent à l'année au profit du territoire et de ses acteurs économiques, ainsi que des saisonniers l'été.

Chaque salarié remplit désormais des missions transversales et des missions de spécialistes, réparties autour de 4 pôles :

- Coordination des acteurs locaux : relations partenaires (socioprofessionnels et hébergeurs), offre de services, conseils, coordination et promotion des animations.
- Conseil et qualité : accueil dans et hors les murs, gestion de l'information touristique à

l'échelle du territoire, déploiement de la « démarche Qualité », avec pour objectif d'obtenir la marque en 2018, service de billetteries.

- Promotion et marketing : promotion du territoire, animation des réseaux sociaux, communication papier, web, vidéo.
- Développement et ressources : gestion de la taxe de séjour, comptabilité, commercialisation de produits touristiques, développement et optimisation des ressources.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Contact
- Pour les socio-professionnels : partenariat.otpbs@gmail.com
 - Tél. : 02.98.82.37.99
 - Info Taxe de séjour
 - Tél. : 02.98.58.81.44



© Nathalie Mavic

18/03

PREMIÈRE CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ À PONT-L'ABBÉ

Une vingtaine de jeunes majeurs étaient présents le 18 mars dernier afin de recevoir leur première carte d'électeur. Ils ont également reçu, de la part du Maire, le livret du citoyen qui rappelle les droits et les devoirs que confère la majorité ainsi que les principes fondamentaux de la République. Stéphane Le Doaré leur a expliqué l'importance de ce moment : « Vous obtenez le droit de choisir votre avenir, le droit d'exprimer votre voix ». « Votre présence est symbolique car elle témoigne de votre volonté à participer à la vie républicaine de notre pays ».

Une nouvelle équipe à l'espace jeunes « La Petite Gare »



De gauche à droite : **Damien Ducharmeux**, animateur et surveillant de baignade, **Erwin Le Thellec**, animateur sportif et **Erell Durand**, animatrice.

C'est avec discrétion, mais non sans émotion, que l'Espace Jeunes « La Petite Gare » a fêté ses 20 ans au mois de septembre 2016. Des centaines de jeunes ont franchi la porte de cette petite maison jaune, tout comme ces voyageurs d'un autre siècle

qui passaient par cette même gare pour embarquer dans le train transbirinick pour traverser le Pays Bigouden. Comme les chefs de gare qui les ont précédés, des dizaines d'animateurs ont accueilli et accompagné de nombreux jeunes en quête d'un

lieu de vie et de rencontres. Pour cette vingt et unième année, c'est une toute nouvelle équipe qui est présente pour accueillir tous les jeunes, âgés de 11 à 17 ans, et c'est pleine d'idées et de projets qu'elle va animer les temps libres des jeunes bigoudens : séjour de vacances multi glisse pour les 14-17 ans en Loire-Atlantique et séjour découverte de la biodiversité pour les 11-14 ans à Saint Pol de Léon, compétition de skate au printemps et de nombreuses animations sportives, culturelles et de loisirs...

A NOTER

L'équipe vous attend tous les **mercredis et samedis de 13h30 à 18h30** et pendant les **vacances scolaires du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30**.
Tél. : 09.79.73.85.00

L'accueil de loisirs de Rosquerno prépare l'été



© ALSH

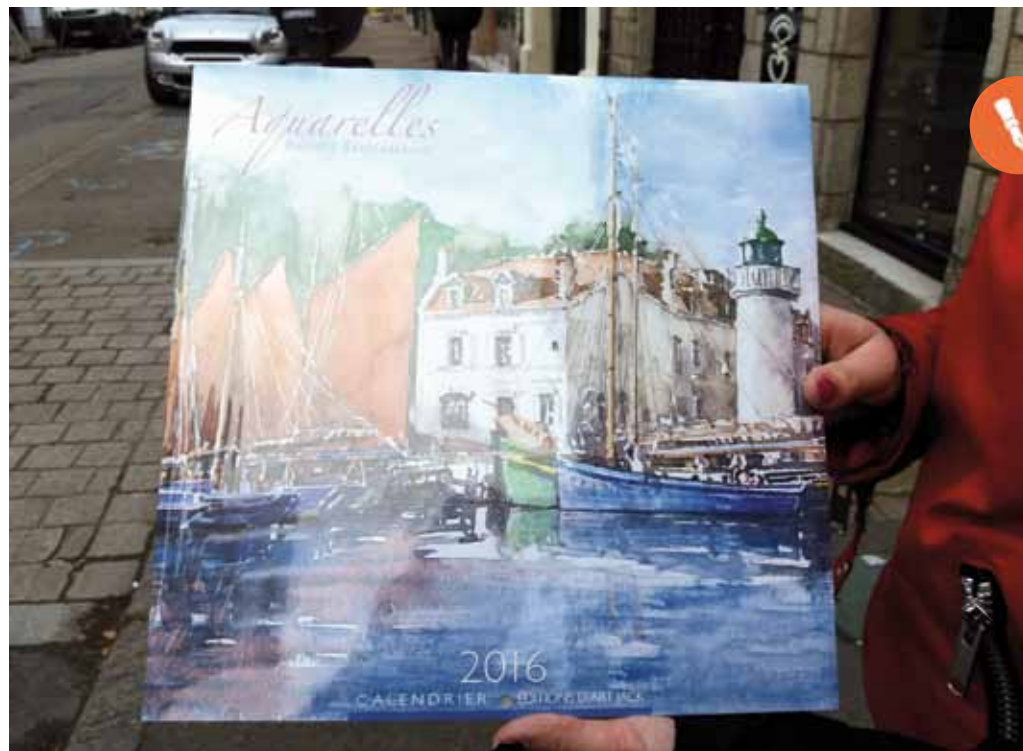
L'accueil de loisirs de Rosquerno accueille durant l'été les enfants âgés de 3 à 12 ans. Le centre a un souci permanent de proposer des loisirs éducatifs dans un principe de mixité pour faire « grandir » les enfants. Ainsi, toute l'équipe composée

d'animateurs permanents, aidés d'animateurs saisonniers, sont d'ores et déjà en pleine préparation pour concocter les animations de l'été. Trois séjours à partir de 5 ans sont proposés en camping à Saint-Thois près de Carhaix, au cœur des mon-

tagnes noires. Le thème de ces séjours est concentré autour des activités de pleine nature (kayak, escalade, balade le long du canal de Nantes à Brest...). Nous proposons également des stages de découverte, pour les enfants à partir de 4 ans, afin de révéler à chacun la richesse du territoire bigouden au travers de partenariat avec les associations locales. Enfin, des journées en centre de loisirs sont proposées autour de différentes animations (visite culturelle, activités sportives, balade nature, baignades à la plage...).

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les dates d'inscriptions pour les séjours, les stages de découvertes et les journées de centre de loisirs seront diffusées, via une plaquette d'information, dans les cahiers d'écoles de Pont-l'Abbé, Loctudy et Plobannaec-Lesconil courant mai 2017.



16/02

DES JEUNES EN IMMERSION DANS LE CENTRE-VILLE

Dans l'après-midi du jeudi 16 février 2017, entre 14h00 et 16h30, quatre groupes de jeunes, âgés de 11 à 17 ans, sont allés à la rencontre des commerçants du centre-ville pour leur échanger une « patate » contre un objet. L'enjeu de cette animation était de permettre aux jeunes, par équipe, d'apprendre à mieux se connaître et de découvrir le centre-ville et ses commerces qui l'animent et le font vivre toute l'année.



© Nathalie Mavic

2/10

TEMPS FORT

Le Maire avait invité, en début d'année, les bébés nés en 2016 et leurs familles à l'occasion de la première cérémonie des naissances organisée par la municipalité. « La première d'une longue série », indiquait Stéphane Le Doaré. « Vos enfants sont les citoyens de demain, ils écriront l'histoire et l'avenir de la commune ». Neuf bébés, accompagnés de leurs parents, se sont vus remettre un cadeau. En 2016, 51 petits Pont-l'Abbistes sont nés, 27 garçons et 24 filles. La cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié, un moment convivial pour faire connaissance avec tous.

Écoles publiques, les inscriptions sont ouvertes

L'inscription dans les écoles publiques de Pont-l'Abbé est réservée aux enfants résidant sur la commune.



OÙ ET QUAND S'INSCRIRE ?

Les inscriptions scolaires s'effectuent au service *Enfance Jeunesse Éducation* situé 7 rue du Penquer.

Les inscriptions sont ouvertes en priorité de février à juin. Il est préférable que les directeurs des écoles aient leurs listes prévisionnelles avant la fin de l'année scolaire en cours.

Pour les maternelles, elles peuvent exceptionnellement se faire entre septembre et décembre pour une rentrée en janvier, à condition d'effectuer une journée de pré-rentrée avant les vacances de Noël.

En cas de déménagement d'une famille venant d'une autre commune, l'inscription se fait en cours d'année. Il est inutile d'effectuer une ré-inscription si votre enfant, inscrit dans une école maternelle publique de la ville, rejoint l'école élémentaire.

Il est inutile d'effectuer une ré-inscription si votre enfant, inscrit dans une école maternelle publique de la ville, rejoint l'école élémentaire.

Il est inutile d'effectuer une ré-inscription si votre enfant, inscrit dans une école maternelle publique de la ville, rejoint l'école élémentaire.



À NOTER !

Le service *Enfance jeunesse éducation* vous accueille 7 rue du Penquer
 - Les lundis, mardis et jeudis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
 - le mercredi de 9h00 à 12h00
 - Le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h15 à 16h30
 Tél. : 02.98.66.06.16
 accueil.sej@ville-pontlabbe.fr

PIÈCES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- La copie du livret de famille (pages parents et enfants) ou l'extrait d'acte de naissance de l'enfant.
- Un justificatif de domicile.
- Un certificat de radiation si votre enfant était scolarisé dans une autre école.
- La copie de l'assurance scolaire, extra-scolaire, individuel accident de votre enfant.
- Le(s) dernier(s) avis d'imposition du foyer, y compris pour les familles recomposées.
- La copie des pages de vaccination (DTP obligatoire, ROR recommandé).
- Votre numéro d'allocataire CAF, MSA ou autre.
- Un RIB si vous optez pour le prélèvement automatique des Prestations enfance (restauration, accueil périscolaire, accueil de loisirs).

La Tarification des Prestations Enfance

Les tarifs sont fixés par le Conseil Municipal et sont valables pour l'année civile. Pour les Pont-l'Abbistes, ils sont calculés suivant le nombre d'enfant à charge et le revenu fiscal de référence de l'ensemble du foyer. Il est donc nécessaire de nous fournir chaque année votre avis d'imposition. Pour les non-Pont-l'Abbistes, le tarif est fixe.

ZOOM SUR LES T.A.P.

Les enfants participent aux Temps d'activités périscolaires (T.A.P.) à travers différents projets comme les arts plastiques, les jeux sportifs et de société, la sensibilisation à l'environnement et la prévention routière... Ces Temps sont animés dans les écoles publiques par les animateurs et ATSEM de la Ville.



INFORMATION JEUNESSE



ATELIER D'INFORMATION SUR LE BABY-SITTING

En partenariat avec les professionnels de la Crèche Halte-Garderie de Ti Liou, Le Centre Social de la MP'A et les sapeurs-pompiers volontaires de la caserne de Pont-l'Abbé, le Point Information Jeunesse propose le **samedi 13 mai 2017 de 10h00 à 12h30**, un atelier d'information à la crèche halte-garderie, sur la pratique du baby-sitting. Au programme : les gestes de prévention aux accidents, le change, la législation, les assurances, les repères chez le jeune enfant, etc...
 Plus d'information :
 Tél. : 02.98.66.08.09 ou 06.07.45.37.16
 pij@ville-pontlabbe.fr

INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

Au mois de janvier, l'équipe d'animation du Point Information Jeunesse est intervenue auprès de 70 élèves en classe de seconde au Lycée Laënnec sur le thème des discriminations et des stéréotypes. L'animation proposée, Mondiorail, permet de mettre les jeunes en situation de réflexion pour débattre et comprendre que, si nous avons tous des préjugés et des stéréotypes, l'important est d'être capable de s'écouter et de faire évoluer son opinion en la confrontant à celle des autres.



Rue du Penquer et rue Laënnec, un aménagement de quartier majeur

Les objectifs de l'aménagement des rues du Penquer et Laënnec sont de sécuriser et de fluidifier les circulations, conforter les déplacements doux et améliorer l'environnement du quartier.



Le revêtement des trottoirs et de la chaussée a été entièrement repris et les places de stationnement ont été réaménagées.

Ces rues forment un point de passage obligé pour accéder aux quartiers de la rive droite de la rivière, Kérarthur et le Guerdy. C'est un secteur avec de l'habitat, mais aussi très fréquenté par les usagers des structures comme la salle omnisports, l'école Saint Gabriel, l'école de maternelle de Kérarthur ainsi que le pôle « Enfance Jeunesse ».

Il convient donc, sur ce site, de concilier le trafic des voitures et des cars scolaires avec les circulations douces. Dans la continuité de celui réalisé pour la gare routière de la rue Laënnec, c'est un aménagement majeur près du cœur de ville, visant à donner un cadre plus agréable au quartier. Le revêtement des trottoirs et

de la chaussée a été entièrement repris, une voie partagée sécurise désormais les liaisons douces, les places de stationnement ont été réaménagées et l'éclairage public a été refait dans sa totalité.

Un projet pensé dans sa globalité, puisque Finistère Habitat, bailleur social travaille également sur le réinvestissement de la parcelle sur laquelle sont construits les six logements de l'angle de la rue Laënnec. Ceux-ci devraient être démolis pour laisser place à la construction de 15 à 18 nouveaux logements, d'ici deux ans.

UN COÛT DE 230 000 €

Les travaux des rues du Penquer et Laënnec devraient s'achever à la mi-mai pour un coût global de 230 000 €, dont une partie financée par le conseil départemental dans le cadre du développement des voies de circulations douces.

Thierry Mavic, Adjoint-au-Maire chargé des travaux



Le schéma directeur des eaux pluviales

Réalisé dans le cadre de l'élaboration du P.L.U., il vise à planifier les infrastructures nécessaires à la gestion des eaux pluviales réalisées sous maîtrise d'ouvrage publique. Il a notamment pour objet de définir les aménagements nécessaires à la réduction des rejets de pollution dans le milieu des eaux de ruissellement.

Un plan pluriannuel d'investissement est en cours d'élaboration. Mais, nous avons d'ores et déjà inscrit au budget un montant de plus de 500 000 € cette année pour que les eaux pluviales du secteur du Duric et de la rue du Prat ne se déversent plus vers le jardin des Camélias, très saturé, mais vers la rue du Général de Gaulle. Cette inscription budgétaire permettra aussi de réaliser des travaux rue du 19 mars où le réseau connaît des dysfonctionnements importants.

Ce schéma fixe aussi des prescriptions en matière de limitation ou de réduction de l'imperméabilisation des sols. En effet, lors des dernières décennies, l'urbanisation a souvent été accompagnée d'une imperméabilisation généralisée des sols. Cela a eu pour conséquence une augmentation du risque inondation et une dégradation de la qualité des milieux récepteurs par érosion et entraînement des pollutions présentes sur les surfaces imperméabilisées, comme les voiries par exemple. Aujourd'hui, il est devenu évident qu'il faut retenir les eaux pluviales à la source, notamment par infiltration. On parle alors de gestion intégrée



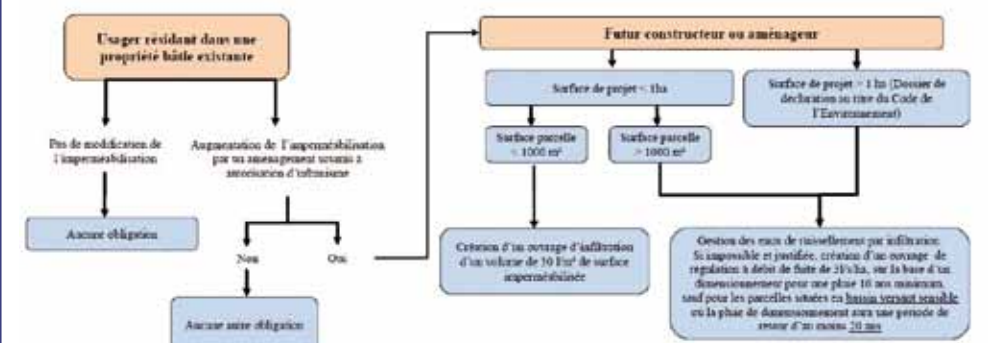
Un montant de plus de 500 000 € a été inscrit au budget cette année pour que les eaux pluviales du secteur du Duric et de la rue Prat ne se déversent plus vers le jardin des Camélias.

des eaux pluviales. Le zonage d'assainissement pluvial a précisément pour objectif la prise en compte de la problématique du ruissellement dans les projets d'urbanisation ou de renouvellement urbain. Plus globalement, il poursuit deux objectifs :
- la maîtrise des débits de ruissellement et la compensation des imperméabilisations nou-

velles et leurs effets, par la mise en œuvre de bassins de rétention ou d'autres techniques alternatives,
- la préservation des milieux aquatiques, avec la lutte contre la pollution des eaux pluviales et la protection de l'environnement.

Thierry Mavic, Adjoint-au-Maire chargé des travaux

SCHÉMA DES MESURES RETENUES



Favoriser les déplacements doux en centre-ville

La mise en œuvre de l'étude urbaine, réalisée en 2016, débutera par le réaménagement du quartier de l'église. Cette première étape allie plusieurs objectifs : la mise en valeur de l'église des Carmes et de son environnement, le renforcement de la sécurité, notamment dans le secteur de l'école Jules-Ferry, et l'amélioration des liaisons douces.

Les premières modifications de circulation sont déjà intervenues en février avec la mise en sens unique montant de la rue Saint-Laurent, créant ainsi un circuit logique pour les parents d'élèves qui déposent leurs enfants à l'école publique via la rue de l'Église puis repartent par le quai Saint-Laurent vers le château. Grâce à la suppression d'une voie de circulation dans cette rue, quelques places de stationnement en épi peuvent être ajoutées côté bois. A partir du mois d'avril, la rue Jules-Ferry passera en sens

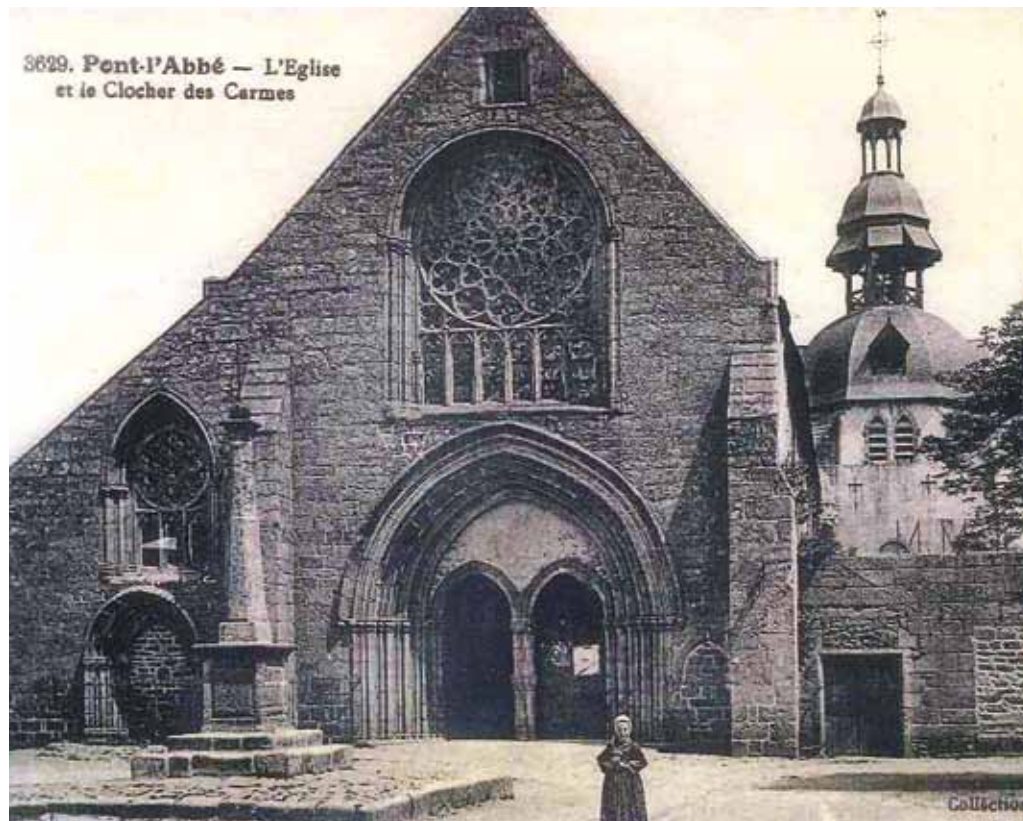
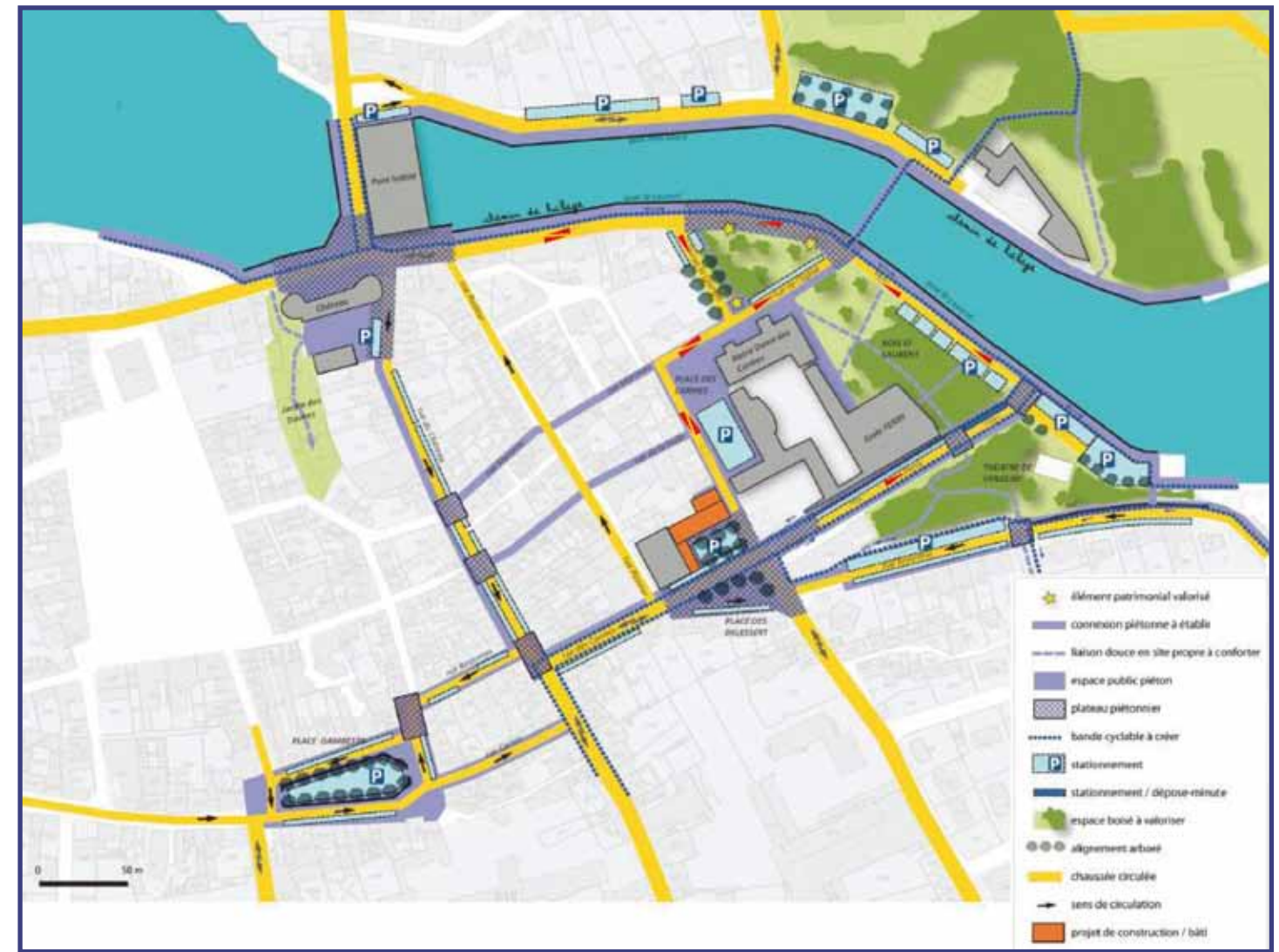
unique descendant, ce qui permettra de retrouver le quai Saint-Laurent en sens unique depuis la rue Jules-Ferry jusqu'à la rue Saint-Laurent. Ces dispositions ont pour objet de mieux répartir les flux de circulation et ainsi de rééquilibrer au maximum le trafic.

RÉAMÉNAGEMENT DU PARVIS DE L'ÉGLISE NOTRE DAME DES CARMES
Autre élément majeur de ce projet, l'aménagement du parvis de l'église Notre-Dame des Carmes. Du mobilier urbain

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CE PROJET ?

Ce projet traduit une volonté d'affirmation d'un statut plus convivial des espaces publics et permet de poursuivre l'écriture urbaine choisie pour favoriser les déplacements doux en centre-ville. Ces aménagements :

- permettent une circulation apaisée du secteur (aménagements plus sécuritaires/vitesse des véhicules ralentie/meilleure lisibilité des déplacements) et sécurisent les abords de l'école Jules Ferry,
- améliorent les liaisons douces et modifient les priorités dans le partage des espaces (l'espace gagné en supprimant une voie de circulation permet de renforcer ainsi la place des piétons et cyclistes dans les déplacements).
- mettent en valeur l'église Notre-Dame des Carmes.



redessine les contours ; bancs, bornes en granites, plots, bacs d'orangerie ceinturent l'espace. L'expérimentation va durer deux ans. « Au bout d'un an, le temps de s'y habituer, on pourra faire des modifications. Si le projet est concluant, une réalisation définitive sera faite », a précisé le Maire, Stéphane Le Doaré. Dans un second temps, le calvaire, une croix posée par les pères Carmes en 1735, plu-

« LE CALVAIRE VA REJOINDRE SON EMPLACEMENT D'ORIGINE POUR UNE MEILLEURE MISE EN VALEUR. »

Bernard Le Floch, Adjoint à la culture

« CE PROJET TRADUIT L'AFFIRMATION D'UN STATUT PLUS CONVIVAL DES ESPACES PUBLICS ET PERMET DE POURSUIVRE L'ÉCRITURE URBAINE CHOISIE POUR FAVORISER LES DÉPLACEMENTS DOUX EN CENTRE-VILLE »

Stéphane Le Doaré, Maire

sieurs fois malmené jusqu'à être déplacé à l'angle des rues Saint-Laurent et de l'Église va retrouver son emplacement d'origine. Actuellement situé rue de l'Église, il va être installé devant celle-ci. Abattu une première fois, probablement pendant la Révolution, ce calvaire est relevé en 1802. Il sera par la suite restauré et déplacé sur la place des Carmes en 1963. « La croix en pierre, au sommet du calvaire, est l'œuvre du sculpteur Pierre Toulhoat », pré-

cise l'Adjoint-au-Maire, Bernard Le Floch. Ce parvis redeviendra donc, notamment lors des cérémonies célébrées dans la paroisse, un lieu social où la présence d'une foule se fera en toute sécurité. Les bornes du parvis restent amovibles pour laisser passer les seuls véhicules liés aux cérémonies. Ces aménagements entrent dans un grand programme d'investissements jusqu'à 2020.

QUELLES SONT LES MODIFICATIONS DE CIRCULATION ?

- La rue Jules Ferry est mise en sens unique DESCENDANT (ce qui permet de retrouver de l'espace pour le stationnement et une voie pour les piétons/vélos), puis le quai Saint-Laurent en sens unique dans sa partie comprise entre la rue Jules Ferry et la rue Saint-Laurent.
- La rue Saint-Laurent est en sens unique MONTANT, ce qui permet d'organiser un circuit de dépose logique à l'école publique via la rue de l'église et de repartir par le quai vers le château et de créer quelques places de stationnement supplémentaires en épi côté bois (grâce à l'espace gagné en supprimant une voie de circulation). Ces dispositions ont pour objet de diviser les flux de circulation en provenance du Nord et du Sud de la Commune (3 axes descendants et 2 montants) afin de mieux rééquilibrer le trafic.



© DR

Une médiathèque place Benjamin Delessert

L'ouverture est prévue pour 2019 place Benjamin Delessert, dans un quartier totalement rénové. À l'emplacement de l'ancien foyer paroissial, il a été choisi de construire une médiathèque et des logements sociaux au sein d'un même bâtiment.

La maîtrise d'ouvrage de l'ensemble a été confiée à l'Opac Quimper-Cornouaille (hors prestations d'équipement et d'aménagement de la place dédiée à la médiathèque).

Le bâtiment comprendra, au rez-de-chaussée, une médiathèque d'une surface de 481 m² et sur les trois niveaux supérieurs quatorze logements locatifs sociaux de type 2 et 3 pour une surface d'environ 902 m² (avec quatorze stationnements aériens dédiés exclusivement à ces logements). Le projet architectural veillera à conjuguer l'identité de la ville, à travers un habillage de la façade rappelant la fresque en dentelle de Nespoon sur le

bâtiment Ti Skol, et l'évolutivité propre à une médiathèque dit de troisième lieu. Celle-ci offrira des espaces confortables pour les usagers qui y trouveront des livres, des CD, des DVD et des jeux vidéo. Cette réalisation sera une insertion réussie dans l'environnement urbain. La volonté de l'équipe municipale est d'amener la médiathèque à proximité du plus grand nombre et notamment des écoles. Le projet mixera les activités et le lieu permettra la tenue d'expositions et d'animations. Ce sera un bâtiment ouvert vers l'extérieur, plongé dans l'ère du numérique.



« C'EST LE DÉBUT D'UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DANS CE QUARTIER AVEC LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE BENJAMIN DELESSERT QUI SERA FINALISÉ EN 2019 »
Stéphane Le Doaré, Maire



La Ville poursuit ses investissements à Kermaria

Pendant de nombreuses années, le quartier de Kermaria n'avait connu aucun investissement de la collectivité. La Ville, ces derniers mois, a mené d'importants chantiers dans ce secteur pour améliorer la qualité de vie des habitants.



© DR

Nous avons connecté plus de cent habitations au réseau d'assainissement collectif, effort qui va être poursuivi dans les semaines à venir vers Kermazéas et Ménez Ar Veil. Nous avons fait réaliser l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques sur l'ensemble du quartier et mis en place un nouvel éclairage public. Nous en avons profité pour supprimer un transformateur, particulièrement disgracieux, route de Tréméoc. Nous venons de terminer l'aménagement du chemin du Moulin à Vent avec une réfection totale de la voirie, la création d'un réseau d'eau pluviale, l'amélioration du stationnement, la pacification de la circulation automobile par la réduction de la vitesse et la sécurisation des déplacements doux (piétons et cyclistes) et la végétalisation de la rue (plantation d'arbres et réalisation de jardinières à venir). Le tout pour un coût de 85 000 €.

Thierry Mavic

Le Club Cycliste Bigouden relance le « Chupen bigouden »

À l'occasion des 70 ans du club, le Club Cycliste Bigouden remet sur pied une épreuve qui existait à la fin des années 1970 : le « chupen bigouden ».

À la fin des années 70 et au début des années 80, la course par étapes Chupen Bigouden accueillait les coureurs de première catégorie, le plus haut niveau amateur. Pour l'édition 2017, l'épreuve sera ouverte aux troisièmes catégories pour permettre aux coureurs locaux de courir chez eux. Elle accueillera aussi les juniors, les féminines et le Pass Cyclisme Open (une catégorie un peu plus loisir).

Chaque catégorie aura son classement par points. Les différents lauréats se verront remettre un maillot distinctif aux noms de nos partenaires :

- maillot orange : vainqueur classement général
- maillot vert : meilleure dame
- maillot fushia : meilleur junior
- maillot turquoise : meilleur pass.

La meilleure équipe sera également récompensée.

Les six épreuves prévues pour ce challenge sont :

- le 17 avril : Tréffagat
- le 01 mai : Plobannalec
- le 21 mai : Plogastel-Saint-Germain
- le 26 mai : PONT-L'ABBÉ
- le 28 mai : Penmarc'h
- le 18 juin : Tréméoc.

Le Club attend les supporters le vendredi 26 mai pour un départ de la course à 19h30.



« LE CIRCUIT DE PONT-L'ABBÉ A ÉTÉ IMAGINÉ ET LE CENTRE-VILLE ACCUEILLERA LES COUREURS. UN PETIT CIRCUIT D'UN KILOMÈTRE ENTRE LA RUE PRINCIPALE ET LES QUAIS. CETTE ÉTAPE DE 70 KM, QUI SE DÉROULERA EN SEMI-NOCTURNE LE VENDREDI 26 MAI, DEVRAIT ÊTRE PARTICULIÈREMENT SPECTACULAIRE. »

LOÏC DÉNIEL, PRÉSIDENT DU CLUB CYCLISTE BIGOUDEN



© David Le Pors

09 / 03

UN NOUVEAU CONSEIL PORTUAIRE INSTALLÉ

En mars, un nouveau conseil portuaire a été installé. La situation du port, au centre-ville, constitue un atout majeur pour la commune. Afin de le rendre plus dynamique et attractif, le Maire a indiqué que la municipalité souhaitait investir dans ce secteur (projet de création d'une passerelle, amélioration des liaisons entre les équipements publics...).



© Nathalie Mavic

14 / 03

TEMPS FORT

Le Maire, Stéphane Le Doaré, et son équipe recevaient en mairie, le 14 mars dernier, le collectif équipe de France de triple saut et de longueur. Les athlètes qui sortent des championnats d'Europe en salle à Belgrade et de la saison indoor profitaient d'une semaine de stage en Pays Bigouden pour préparer les prochaines compétitions dont les championnats du monde à Londres.



Fête des Brodeuses : des valeurs sûres

La traditionnelle fête des Brodeuses aura lieu du 13 au 16 juillet 2017. Au programme : le jeudi 13 juillet, les deux champions de Bretagne, Cap Caval et le cercle celtique Ar Vro Vigoudenn, auront carte blanche et présenteront leur nouvelle création « LIANS » au centre culturel Le Triskell. Puis, le vendredi 14 sera marqué par le retour du groupe Tri Yann pour leur 45^{ème} anniversaire, unique date en Finistère. Le samedi 15, à partir de 10h00, on retrouvera le Trophée Yann-Kaourintin ar Gall ; le défilé des enfants suivi de leurs prestations scéniques partira à 15h00. Soirée internationale place des Carmes avec les tambours de Malaisie et le ballet folklorico National de la Paz – Bolivie sous chapiteau à 21h00. Sur le Théâtre de verdure, pendant la restauration, plusieurs formations sont programmées : Stétrice (trio folk rock celtique et marin), Mary-Lou (folk francophone) et les Gabiers de l'Odet, groupe de chants de marins. Enfin, le dimanche, les festivités débiteront à 11h00 avec le traditionnel défilé en centre-ville qui rassemblera 25 ensembles de Bretagne et d'ailleurs, suivi de spectacles toute la journée au bois Saint Laurent, sans oublier le couronnement de la nouvelle reine. Et pour clore cette édition, en soirée, grand fest-noz avec les Sonerien Du, Startijenn, un couple de kan ha diskant et des sonneurs.

EN SAVOIR PLUS
fetedesbrodeuses.com



CONCERT « LA BELLE ENCHANTEE »

TRI YANN propose un concert scénographié et mis en scène dans l'esprit d'un mix original entre spectacle et veillée. Il s'agit d'un show baroque (au sens originel du terme) où la féerie des lumières et l'exubérance des acteurs font la marque de Tri Yann, dans une performance où se joignent à la musique le conte, se sérieux, le déjantement, selon le principe revendiqué de la douche écossaise : tout et son contraire, pour aller toujours là où ne nous attend pas. Le concert est articulé autour du dernier CD « La Belle enchantée » mais n'oublie pas les « incontournables » : « Si Mort a mors », « Les Prisons de Nantes », « La Jument de Michao » et autres succès que les spectateurs seraient déçus de ne pas retrouver !

Vendredi 14 juillet - 21h00 - Place des Carmes

Carte blanche à Ar Vro Vigoudenn et Cap Caval

«Après Hepken en 2003 et Ijin en 2006 - les deux grandes créations communes du bagad Cap Caval et du cercle celtique Ar Vro Vigoudenn - les chemins des deux groupes se croisent à nouveau. Une belle actualité, le titre de Champion de Bretagne pour l'un en musique, pour l'autre en danse, les réunit cette année. Ils décident de se retrouver sur les planches autour d'un spectacle créé pour l'occasion Lians. Lians, un spectacle de 90 mn, un concentré de couleur, d'énergie, de Bretagne... Lians ou l'alliance de deux grands ensembles bigoudens, pour le meilleur de la culture en terre bigoudène.»

Jeudi 13 juillet - 21h00 - Centre culturel Le Triskell - Vente exclusive des billets au Triskell.



BILLETTERIE

Pré-vente des billets dans tous les offices de tourisme du Pays Bigouden : 7 € pour le dimanche. Gratuit pour les enfants jusqu'à 14 ans.

À VOS AGENDAS !

BAL SIXTIES

Samedi 22 avril / Patronage laïque
Organisateur Comité d'animation de Pont-l'Abbé

CONCOURS HIPPIQUE

Dimanche 23 avril / Rosquerno
Organisateur Club hippique de Rosquerno

LOTO

Dimanche 30 avril / Centre culturel Le Triskell
Organisateur Football club de Pont-l'Abbé

EXPOSITION PHOTOS

Dimanche 30 avril / lundi 1er mai / Maison pour tous
Organisateur Loisirs pour tous

CONCOURS HIPPIQUE

Dimanche 14 mai / Rosquerno
Organisateur Club hippique de Rosquerno

SPECTACLE DE DANSE

Samedi 20 mai / Centre culturel Le Triskell
Organisateur Sophie Lemarchal

BOURSE CARTE POSTALE

Dimanche 21 mai / Patronage laïque
Organisateur Collectionneurs de Cornouaille

TROC ET PUCES

Dimanche 21 mai / Parking du centre Leclerc
Organisateur Force T

COURSE CYCLISTE

Vendredi 26 mai / Centre-ville
Organisateur Club cycliste bigouden

MARCHÉ AUX FLEURS

Samedi 27 mai / Cour du château
Organisateur Mairie de Pont-l'Abbé

TROC ET PUCES

Dimanche 4 juin / Parking du centre Leclerc
Organisateur Comité d'animation de Pont-l'Abbé

VIDE GRENIER

Dimanche 11 juin / Centre culturel Le Triskell
Organisateur Pors Moro

SPECTACLE DE DANSE

Vendredi 16 et samedi 17 juin / Centre culturel Le Triskell
Organisateur Sandie Trévien

TROC ET PUCES

Dimanche 18 juin / Parking du centre Leclerc
Organisateur Football club de Pont-l'Abbé

CHORALE

Mercredi 21 juin / Église de Lambour
Organisateur Les amis de Lambour

FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 24 juin / Centre-ville
Organisateur Mairie, commerçants et Comité d'animation de Pont-l'Abbé

FÊTE DES ÉCOLES

Samedi 24 juin / Bois Saint-Laurent
Organisateur Amicale laïque et FCPE

CONCOURS HIPPIQUE

Dimanche 25 juin / Rosquerno
Organisateur Club hippique de Rosquerno

TROC ET PUCES

Dimanche 25 juin / Collège Saint-Gabriel
Organisateur APEL Saint-Gabriel

BRADERIE

Samedi 1er juillet / Maison pour tous
Organisateur Secours populaire

TROC ET PUCES

Dimanche 2 juillet / Bois Saint-Laurent
Organisateur Basket Club de Pont-l'Abbé

10 ANS DE LA MP'A

Samedi 1er et dimanche 2 juillet / Place Gambetta
Organisateur Maison de la Particip'action - centre social

THÉÂTRE

Samedi 8 et dimanche 9 juillet / Théâtre de verdure
Organisateur Compagnie du Trémil

CORRIDA PEDESTRE

Samedi 15 juillet / Centre-ville
Organisateur Club Athlétique Bigouden



© Édouard Doigneau

ÉDOUARD DOIGNEAU

et les modes enfantines bigoudènes

L'exposition temporaire 2017 du Musée bigouden sera consacrée à Édouard Doigneau et plus précisément à son travail sur la mode vestimentaire des enfants bigoudens à l'orée du XX^{ème} siècle. Une centaine de photographies prises par l'artiste, une trentaine d'œuvres peintes : dessins, aquarelles et huiles, des pièces textiles du vestiaire enfantin de l'époque issus de collections publiques et privées permettront au visiteur de s'immerger dans un Pays Bigouden oublié, celui des toutes premières années du XX^{ème} siècle.

L'enfant bigouden n'a jamais été aussi largement évoqué que dans l'œuvre peinte et dessinée d'Édouard Doigneau (1865-1954). Cet artiste célébré en son temps fut parmi les plus sensibles à l'exotisme de ces poupons en bonnet ornementé, de ces enfants pieds nus ou fillettes en coiffe. Sa « Ronde des petites Bigoudènes », conservée au Petit Palais, aura d'ailleurs un succès considérable au Salon de 1905. L'originalité de Doigneau réside aussi dans son recours talentueux à la photographie. Ses clichés, magnifiques de vérité, parfois rehaussés de couleurs en prévision d'un tableau, sont aujourd'hui de précieuses traces d'un passé méconnu.

UN TÉMOIGNAGE REMARQUABLE DES USAGES DE LA VIE COURANTE

Édouard Doigneau est né à Nemours en 1865 (1865-1954) et fréquente les Salons parisiens de peinture dès 1899. Ses voyages, en Bretagne, puis en Camargue et en Afrique du Nord nourrissent sa peinture, tout comme la chasse. Il explore à de nombreuses reprises le littoral breton, de Douarnez au Golfe du Morbihan, et surtout le Pays bigouden, y séjournant plusieurs années consécutives. De 1904 à 1911, l'artiste va inlassablement photographier, croquer et peindre de nombreuses fillettes sur les côtes bigoudènes. L'exposition

regroupe des œuvres de cette période courte mais féconde.

Le vêtement des enfants en dit autant sur la personne qui le porte que sur celle qui l'a habillé. Par ses haillons crasseux, l'habit évoque l'enfance vagabonde ou travailleuse, par ses dentelles ou ses broderies, il parle du statut social des parents, par son côté avant-gardiste, il dit toute l'ouverture des adultes aux modes citadines... Un sujet absolument passionnant. Photographe insatiable, Édouard Doigneau brosse le portrait des manières de vivre et de se vêtir de cette population littorale, dans une entreprise presque encyclopédique, explorant les nuances, les variantes, les libertés, captant les instants de vie, du quotidien aux jours de fête. Son œuvre picturale ne retiendra que les figures enfantines joyeuses, courant par les champs et par les grèves. Dessins aquarellés, huiles, aquarelles... La production de Doigneau, au-delà de son conformisme, nous révèle un vestiaire méconnu, celui de l'enfance. Le regard précis d'Édouard Doigneau, son travail photographique, son œuvre picturale touchante, nous ouvrent une fenêtre sur cette enfance bigoudène disparue.

Œuvre majeure de l'artiste, « La ronde des petites Bigoudènes » sera exceptionnellement prêtée au Musée Bigouden par le Petit Palais - Musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris - pendant toute la période de l'exposition et mise en dépôt sur une période de deux ans.



© Édouard Doigneau



Pour en savoir plus
www.museebigouden.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Du 1^{er} avril au 5 novembre

Musée Bigouden

Square de l'Europe
29120 Pont-l'Abbé
02.98.66.09.03 (accueil)
02.98.66.00.40 (administration)

Renseignements
visites de groupes
accueil@museebigouden.fr

HORAIRES

Avril, mai, juin, septembre,
octobre et jusqu'au 5
novembre

Tous les jours sauf le lundi
14h00 - 18h00

Juillet-août

Tous les jours 10h00 - 18h00

Fermé le 1^{er} mai
et le 1^{er} novembre.

TARIFS

Tarif plein : 5 €
Tarif réduit : 3,50 €
Tarif famille : 11 €
Gratuit - 11 ans

Venez déambuler avec « Le Rêvéléateur »

Le samedi 6 mai, le centre culturel Le Triskell vous invite à une déambulation nocturne, une programmation hors les murs qui allie son & lumière et arts de rue. A l'issue d'une semaine de résidence, Le groupe Zur, en collaboration avec le Collectif de la Meute, vous donne rendez-vous à la nuit tombée pour une expérimentation publique.



À VOS AGENDAS !
« Le Rêvéléateur »
 Samedi 6 mai 2017
 à 22h00
 Centre Culturel
 « Le Triskell »
 Gratuit
 Jauge limitée
 Réservation
 conseillée
 au 02.98.66.00.40
 www.letriskell.com

le mystère des choses. Images géantes, jeux de sons et de lumières, l'environnement naturel se retrouve transformé, le connu devient inconnu, le spectateur se fait contemplateur actif. Depuis 1984, le Groupe Zur (Zone Utopiquement Reconstituée), équipe artistique basée à Angers, propose des spectacles dans des lieux inattendus et imagine in situ des interventions où les formes picturales et cinématographiques dansent avec les formes théâtrales et sonores. Depuis 2009, le Collectif de la Meute, basé à Douarnenez, propose des rendez-vous dans l'espace public. « Le Rêvéléateur » vient prolonger l'aventure de « La Bulle d'Air », architecture nomade construite pour partie à Pont-l'Abbé en 2014 en compagnie d'habitants-bâisseurs.

Cette déambulation nocturne nous mène jusqu'à une serre, un ventre, un planétarium. Entre visions micro et macroscopiques, se dessine sous nos yeux une radiographie poétique

du paysage, dévoilant tantôt la beauté naturelle des choses ou leur côté effrayant, étrange. En s'approchant, l'on découvre un laboratoire secret et fantastique, le lieu habité d'où infuse

Samedi 24 juin, Fête de la musique et des écoles



Le samedi 24 juin, le cœur de ville s'anamera au rythme d'une musique éclectique. La Ville de Pont-l'Abbé, en partenariat avec les associations locales (Amicale laïque, Comité d'animation et commerçants du centre-ville) vous invite à venir célébrer la Fête de la musique. Il y en aura pour tous les goûts.

reggae, électro, métal, chanson française, musique bretonne... Toutes les tendances et toutes les générations seront les bienvenues.

La Fête de la musique 2017 débutera le 21 juin, par l'association « Les amis du Lambour », à l'église, avec la présence de chorales. Ensuite, le samedi 24 juin, l'Amicale laïque lancera les festivités à 18h00 par le défilé des écoles publiques de Pont-l'Abbé dans le cadre de la fête des écoles. Puis, à partir de 19h00, les multiples scènes du centre-ville s'animeront avec une programmation éclectique !

OFFRIR UN ESPACE D'EXPRESSION AUX MUSICIENS
 L'objectif de l'événement, initié en 1982, par Jack Lang alors ministre de la Culture, est d'encourager les musiciens amateurs à se produire bénévolement dans les rues et espaces publics. Vous souhaitez candidater ? Il suffit d'envoyer un mail au service culturel accompagné d'un lien permettant d'écouter quelques compositions et d'un bref descriptif du groupe. Rock,

SENSIBILISER LES JEUNES SUR LES CONDUITES À RISQUE
 Un dispositif nocturne sera mis en place pour limiter les risques éventuels. Cette opération de prévention est coordonnée par le Point information jeunesse (PIJ) qui sera présent à la fois à un poste fixe de soins et d'informations et en déambulation dans le périmètre de la fête et sa zone d'influence. Leur mission : accompagner les jeunes dans la réduction des risques en milieu festif. Des kits de prévention seront également proposés aux commerçants du centre-ville.

Les rendez-vous de la bibliothèque



Les petits contes du Mercredi

La bibliothèque propose aux jeunes lecteurs une séance de lecture pendant les vacances scolaires : des contes, des histoires, des livres-jeux, des kamishibai, des pop-up... Venez découvrir toute la richesse et la diversité du livre, le temps d'une matinée.

Bébé Bouquine



La bibliothèque organise des séances de « Bébé Bouquine » afin de sensibiliser les enfants au livre dès leur plus jeune âge. Moments de manipulation, de lecture, de comptine... Les bébés sont invités à découvrir l'objet livre et à savourer son contenu.

Café Lecture

Vous aimez lire ? Faire partager vos lectures ? La bibliothèque organise des moments d'échanges et de dégustation autour de la littérature.



Ateliers

La bibliothèque met en place des ateliers autour du livre et du papier, pendant les vacances scolaires : initiation à l'origami, création de mini-livres animés... Un moment pour bricoler et créer en famille ou entre amis.

INFORMATIONS

Bibliothèque municipale
 Tél. : 02.98.82.31.88
 www.bibliotheque-pontlabbe.fr



RENSEIGNEMENTS

Gaëlle Queffelec - Coordinatrice jeunesse
 Tél. : 02.98.66.08.09
 pij@ville-pontlabbe.fr
 Mathieu Dorval - Programmateur culturel
 Tél. : 02.98.66.00.40
 fetedelamusique@ville-pontlabbe.fr

La CCPBS accompagne les entreprises

Vous avez un projet ? La CCPBS accueille chaque porteur de projet, analyse ses besoins et ses attentes, l'oriente vers les partenaires nécessaires ou assure directement le suivi du projet.

Ses missions en matière de développement économique sont multiples :

- être à l'écoute des besoins des entreprises pour aider à la recherche de solutions,
- proposer du foncier pour le développement de projets,
- construire des partenariats efficaces,
- orienter les demandes de conseil ou de financement,
- accompagner les démarches

de recherche de subventions. Ces missions sont pilotées par le service de développement économique dans une démarche partenariale avec Quimper Cornouaille Développement, la technopole, la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre de métiers, la Chambre d'agriculture, Cornouaille Initiative, le Conseil général, le Conseil régional.



POUR EN SAVOIR PLUS
Service développement économique - CCPBS
Tél. : 02.98.87.22.43

Nouveau à Pont-l'Abbé



L'atelier de Cordage KST

4 rue Alfred Le Dilosquer
Tél. : 02.29.20.90.14
06.81.55.01.73
Mail : karren@wanadoo.fr
Facebook Karren Sports Tennis
Atelier de cordage dédié aux pratiquants de tennis et de badminton équipé d'un court de mini-tennis et d'un mur pour tester les raquettes.

MCS

10 rue Jean Jacques Rousseau
Tél. : 02.29.40.83.80
Vêtements homme.



BRETAGNE ÉLECTROTECHNIQUE AUTOMATISME

ZA de Kermaria
Tél. : 09.83.46.08.26 ou 06.67.96.26.41
Mail : laurent.variel@bea29.fr
www.bea29.fr
Maintenance électrotechnique, automatisme des outils de production, électricité, mise aux normes de sécurité des ERP.



ATLANTIQUE AUTO

Rue Guy Le Garrec
Tél. : 02.98.90.05.55
Mail : atlantic.autopl@orange.fr
Vente et réparation toutes marques.

Morgane DEFACQ



Psychologue
60 rue du Général de Gaulle
Tél. : 06.62.15.80.58
Consultations adultes, enfants, thérapie familiale et de couple.

BC PAYSAGE

2 Allée Blaise Pascal
Tél. : 06.83.82.99.93
Mail : contact@bc-paysage.com
www.bc-paysage.com
Paysagiste, création de jardin, clôtures, jardinier

Expression du groupe « Rassembler et agir »

Se Rassembler pour Agir a été notre mot d'ordre durant ces derniers mois. La majorité nouvelle met au service des Pont-l'Abbistes, toute son énergie, et tout son enthousiasme. Chaque conseiller, chaque adjoint de la majorité met tout en œuvre pour gérer efficacement chaque problématique exposée. Tout n'est pas possible, tout n'est pas toujours réalisable, cela aussi nous avons parfois à la dire de façon sincère. Nous n'oublions pas que nous gérons

la « caisse commune » et il ne peut pas y avoir de favoritisme. Nous avons soin, toujours, d'agir dans l'intérêt de tous : « l'intérêt général ». Nous sommes à votre écoute avec un esprit solidaire !!! Les projets engagés amènent à améliorer la qualité de notre vie de tous les jours. Les équipements s'améliorent, la modernisation est en marche ! Notre cœur de ville fait peau neuve, ainsi que nos quartiers et des zones d'activité nouvelles s'ins-

tallent. Ceci se fait dans la concertation avec les habitants, les commerçants, les entreprises. Nous construisons ensemble une ville performante et accessible, en ayant le souci de la mise en valeur de notre patrimoine. Travailler pour tous et avec tous, est notre devise et ceci est rendu possible grâce au dévouement du personnel des divers services municipaux par leur esprit de service public.

Expression du groupe « Ensemble gardons le cap »

La démocratie c'est des règles, la manière de les appliquer révèle toujours un état d'esprit. Démonstration en janvier dernier, nous avons demandé en Conseil municipal des explications sur les retards énormes pris sur les projets de la majorité. Le nouveau maire nous avait renvoyés à son futur discours des vœux. Ce discours fut très vantard, un peu puéril. Il lui a servi à faire ses annonces et à les comparer avec, selon lui, l'inactivité de ses prédéces-

seurs depuis plus de 20 ans (A. le Loch, T. Mavic, D. Couïc, et encore T. Mavic). Quant à ses opposants, il les traite comme des chevaux qui « s'ébrouent, hochent la tête et trépignent ». Suite aux vœux, au Conseil municipal suivant, nous avons le droit à un coup monté, Valérie Dréau ouvre la séance par une déclaration, agressant l'opposition et donnant des leçons de savoir-vivre mal placées. Et pour couronner le tout, le maire opposa un refus méprisant à

notre demande d'exercer un droit de réponse. L'intention est en fait de rabaisser le débat démocratique, de s'attaquer aux personnes pour éluder les faiblesses de l'action municipale. Au bout de 3 ans de mandat ratés, des remous plus que discutables dans la majorité en 2016, nous dénonçons des pratiques qui se révèlent arrogantes et politiciennes.

Expression du groupe minoritaire sans étiquette

Devons-nous nous réjouir de refuser les enfants de l'extérieur dans nos écoles ? Faut-il maintenir cette décision polémique et contreproductive ? Car la fermeté de cette position se retourne contre notre commune : on n'impose pas sa loi parce que nous sommes ville centre. Faute de concertation préalable avec nos voisins, les effectifs de nos écoles risquent de baisser. Attention à ce que notre prochaine fermeture de classe ne se transforme en fer-

meture d'école ! L'Etat baisse ses dotations depuis 3 ans mais cela nous sert-il de nous lamenter sur une position gouvernementale qui ne changera plus pour longtemps ? N'est-il pas préférable au contraire de nous réjouir d'être choisis par la Préfecture pour distribuer passeports et cartes d'identité ? N'avons-nous pas intérêt à ce que ce service soit le plus fréquenté possible ? Car tous ces visiteurs ne sont-ils pas autant de consommateurs potentiels

auprès de nos commerçants ? A ne pas vouloir assumer son rôle de ville centre avec humilité, enthousiasme et dynamisme, à trop considérer la centralité comme une charge budgétaire, Pont-l'Abbé se replie sur elle-même et détériore son image de cité accueillante... ... Avec le risque de pénaliser ses entreprises et ses commerces locaux. Il est temps de retrouver une « positive attitude » !

Pont-l'Abbé Marché aux Fleurs

Entrée libre

Arbustes,
plantes vivaces,
annuelles...

Samedi 27 mai 2017

10h00 - 17h00

**Cour du château
& jardin des douves**

